

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2025/2026 – DOZULÉ & ESCOVILLE

Vous êtes parent d'un enfant scolarisé cette année en Grande section à l'école maternelle Françoise Dolto de Dozulé, qui va entrer au Cours Préparatoire à l'école Daniel Guilbert de Dozulé en septembre prochain :

À ce titre, vous êtes invité dès à présent à renouveler son inscription scolaire. Prenez contact avec Séverine LEFRESNE (bureau d'accueil intercommunal, 128 grande rue à Dozulé) par téléphone au 02 61 53 56 24 afin de convenir d'un rendez-vous. Lors de votre rencontre, vous devrez être muni de l'ensemble des documents originaux suivants :

- Fiche de renseignements (téléchargeable dans la rubrique « inscriptions scolaires »)
- Livret de famille
- Justificatif de domicile de moins de trois mois
- Carnet de vaccination attestant que l'enfant a reçu la vaccination obligatoire DT POLIO
- Pour les enfants domiciliés hors secteur scolaire de Dozulé, la demande de **dérogation scolaire** doit être renouvelée, même si des frères et sœurs sont déjà scolarisés dans nos écoles. Aucune inscription scolaire ne pourra être prise en compte sans celle-ci. L'imprimé est disponible auprès du service scolaire, au 02 31 28 26 85 ou par mail à scolaire@normandiecabourgpaysdauge.fr.

Dans un second temps, vous rencontrerez le Directeur de l'école élémentaire, Laurent COUAIS (sur rendez-vous au 02 31 79 20 71), qui procédera à **l'admission à l'école** de votre enfant, muni des documents originaux suivants :

- Livret de famille
- Carnet de vaccination attestant que l'enfant a reçu la vaccination obligatoire DT POLIO

Vous êtes parent d'un enfant scolarisé cette année en Grande section à l'école maternelle Jules Verne d'Escoville, qui va entrer au Cours Préparatoire dans la même école en septembre prochain :

Vous n'avez aucune démarche à effectuer, votre enfant poursuit sa scolarité dans la même école, il est inscrit d'office en CP.

Vous êtes parent d'un enfant né en 2023 :

Son inscription en « très petite section » est soumise à l'appréciation de la Directrice de l'établissement scolaire, sous réserve des places disponibles, aux mêmes conditions administratives que ci-dessous. L'inscription de votre enfant en cours d'année scolaire ne sera pas acceptée.

Contactez :

Pour l'école primaire Jules Verne d'Escoville, Fabienne LE TOUTEN, au 02 31 78 80 64,

Pour l'école maternelle Françoise Dolto de Dozulé, Danièle FESCIA, au 02 31 79 24 85

Vous êtes parent d'un enfant né en 2022 et souhaitez l'inscrire à l'école Jules Verne d'Escoville :

À ce titre, vous êtes invité dès à présent à procéder à son inscription scolaire en petite section de maternelle. Présentez-vous en Mairie d'Escoville (tel. 02 31 78 89 45), muni de l'ensemble des documents originaux suivants :

- Fiche de renseignements (téléchargeable dans la rubrique « inscriptions scolaires »)
- Livret de famille
- Justificatif de domicile de moins de trois mois
- Carnet de vaccination attestant que l'enfant a reçu les 11 vaccins obligatoires pour tout enfant né à partir du 1^{er} janvier 2018
- Pour les enfants domiciliés hors secteur scolaire, une demande de **dérogation scolaire** est obligatoire, même si des frères et sœurs sont déjà scolarisés dans nos écoles. Aucune inscription scolaire ne pourra être prise en compte sans celle-ci. L'imprimé est disponible auprès du service scolaire, au 02 31 28 26 85 ou par mail à scolaire@normandiecabourgpaysdauge.fr.

Dans un second temps, vous rencontrerez la Directrice de l'école élémentaire, Fabienne LE TOUTEN (sur rendez-vous au 02 31 78 80 64), qui procédera à **l'admission à l'école** de votre enfant, muni des documents originaux suivants :

- Livret de famille
- Carnet de vaccination attestant que l'enfant a reçu les 11 vaccins obligatoires pour tout enfant né à partir du 1^{er} janvier 2018
- Certificat d'inscription scolaire délivré par la Mairie d'Escoville

Vous êtes parent d'un enfant né en 2022 et souhaitez l'inscrire à l'école maternelle Françoise Dolto de Dozulé :

À ce titre, vous êtes invités dès à présent à procéder à son inscription scolaire. Prenez contact avec Séverine LEFRESNE (bureau d'accueil intercommunal, 128 grande rue à Dozulé) par téléphone (02 61 53 56 24), afin de convenir d'un rendez-vous. Lors de votre rencontre, vous devrez être muni de l'ensemble des documents originaux suivants :

- Fiche de renseignements (téléchargeable dans la rubrique « inscriptions scolaires »)
- Livret de famille
- Justificatif de domicile de moins de trois mois
- Carnet de vaccination attestant que l'enfant a reçu les 11 vaccins obligatoires pour tout enfant né à partir du 1^{er} janvier 2018
- Pour les enfants domiciliés hors secteur scolaire de Dozulé, une demande de **dérogation scolaire** doit être déposée. Aucune inscription scolaire ne pourra être prise en compte sans accord dérogatoire. L'imprimé est disponible auprès du service scolaire, au 02 31 28 26 85 ou par mail à scolaire@normandiecabourgpaysdauge.fr

Dans un second temps, vous rencontrerez la Directrice de l'école maternelle, Danièle FESCIA (sur rendez-vous au 02 31 79 24 85), qui procédera à **l'admission à l'école** de votre enfant, muni des documents originaux suivants :

- Livret de famille
- Carnet de vaccination attestant que l'enfant a reçu les 11 vaccins obligatoires pour tout enfant né à partir du 1^{er} janvier 2018

Vous déménagez en cours d'année scolaire et souhaitez inscrire votre enfant dans les écoles d'Escoville ou de Dozulé :

L'inscription scolaire de votre enfant peut se faire à tout moment (le plus tôt possible en cas de déménagement dans le courant de l'été) pendant l'année scolaire en cours, sous réserve de produire l'ensemble des documents originaux suivants :

- Fiche de renseignements (téléchargeable dans la rubrique « inscriptions scolaires »)
- Livret de famille
- Justificatif de domicile de moins de trois mois
- Carnet de vaccination attestant que l'enfant a reçu la vaccination obligatoire (11 vaccins obligatoires pour tout enfant né à partir du 1^{er} janvier 2018 ou DT POLIO pour tout enfant né avant le 1^{er} janvier 2018)
- Certificat de radiation (à demander au directeur de l'établissement scolaire d'origine de votre enfant)
- Pour les enfants domiciliés hors secteur scolaire, une demande de **dérogation scolaire** est obligatoire. L'imprimé de demande de dérogation est disponible auprès du service scolaire, au 02 31 28 26 85 ou par mail à scolaire@normandiecabourgpaysdauge.fr.

L'inscription scolaire est effectuée dans un premier temps par :

- Pour **Dozulé**, Séverine LEFRESNE (sur rendez-vous) à l'accueil intercommunal au 128 grande rue à Dozulé tel. 02 61 53 56 24
- Pour **Escoville**, Émilie TOUFFET en Mairie, rue de Cagny à Escoville tel. 02 31 78 89 45

Dans un second temps, vous rencontrerez le Directeur de l'établissement scolaire concerné :

Pour l'école primaire (maternelle et élémentaire) Jules Verne d'Escoville, Fabienne LE TOUTEN, au 02 31 78 80 64,
 Pour l'école maternelle Françoise Dolto de Dozulé, Danièle FESCIA, au 02 31 79 24 85,
 Pour l'école élémentaire Daniel Guilbert de Dozulé, Laurent COUAIS, au 02 31 79 20 71,

Muni des documents originaux suivants :

- Livret de famille
- Carnet de vaccination attestant que l'enfant a reçu la vaccination obligatoire en fonction de sa date de naissance
- Pour Escoville : certificat d'inscription scolaire délivrée par la Mairie d'Escoville

Le Directeur procédera alors à l'**admission à l'école** de votre enfant.